

COLLOQUE "HISTOIRE DE LA METEOROLOGIE" A TOULOUSE

Les 12 et 13 octobre 1993 a eu lieu au Centre des congrès de la métropole de Toulouse, sous l'égide de Météo-France et de la Société météorologique de France, le colloque «Histoire de la Météorologie», ouvert par le directeur de Météo-France. Le président de l'AM y fut invité à présenter aux participants notre association et sa courte histoire. Au cours de ces deux journées un nombre important d'aspects de l'histoire de la météorologie furent proposés à la soixantaine de participants dont plusieurs représentants de pays étrangers. Notre ami Pierre DU VERGÉ nous a présenté l'histoire de la météorologie coloniale, sujet qu'il connaît particulièrement bien pour l'avoir vécu à une époque difficile, celle de la guerre.

On peut regretter que la méthode française de prévision de temps (utilisation des noyaux de variation de pression), mise en oeuvre dans nos stations pendant des décennies, ait été quelque peu occultée. Par contre, il est surprenant d'apprendre que la méthode frontologique, dite norvégienne, a été amorcée entre 1820 et 1840 !

Les contributions relatives à ce colloque paraîtront dans un numéro spécial de La Météorologie.

INAURATION DU LOCAL "ANDRE PRUD'HOMME" A TOULOUSE

Le mardi 5 octobre s'est déroulé au Centre de conférence de la météopole de Toulouse l'inauguration de la salle dédiée à notre collègue André PRUD'HOMME disparu en Terre Adélie en 1959. Des anciens des «Terres australes» étaient présents à cette manifestation du souvenir dont MM. BARRE, IMBERT, LORIUS . . . ainsi que le Directeur de Météo-France. Le Président de l' A AM y représentait notre association. L'après-midi eut lieu la remise du prix André PRUD'HOMME, prix scientifique fondé par la Société météorologique de France et attribué cette année à M. Paolo LAJ pour ses travaux de paléoclimatologie polaire. La cérémonie était présidée par le professeur COULOMB, membre de l'Institut.

A la cueillette des champignons

Le 7 octobre, grâce à notre ami René MAYENÇON, nous fûmes une quinzaine à bénéficier d'une charmante ballade en forêt de Carnelle, au nord de Paris ce mardi 7 octobre dernier. En matinée, c'est au voisinage de la «Pierre turquoise», vestige mégalithique en forme d'allée couverte, malheureusement dégradé à l'explosif, il y a peu, par quelques olibrius, que notre chasse débuta. A cette époque de l'année, les sous-bois sont un régal de couleurs d'automne sous les frondaisons de roux dégradés des houppiers, de hêtres, de chênes et de châtaigniers. Mais nous n'étions pas là exclusivement pour admirer ce tableau et la chasse aux «fungus» commença... Que de variétés, toutes bien cachées sous le tapis de feuilles mortes, que de couleurs variées pour ces chapeaux de champignon allant du blanc (méfiance...gare à l'amanite phalloïde, la tueuse !) au noir en passant par le vert, l'orange, le bleu... vraiment tout l'arc-en-ciel.

Heureusement, MAYENÇON en mycologue averti, dirigeait notre choix et judicieusement nous invitait à rejeter (avec regrets) celui-ci, pour conserver (avec joie) celui-là. Après quelques heures de pérégrinations, un solide et savoureux déjeuner dans un charmant estaminet des bords de l'Oise nous permit de refaire nos forces... grâce en particulier à un plantureux plat de champignons cueillis dès potron-minet par MAYENÇON et son épouse. Ce jour-là le ciel était avec nous, une violente averse eut le bon ton de choisir le temps du repas pour se manifester. Le soleil revenu, nous réintégrâmes notre forêt, mais cette fois alentour du site bucolique du Lac bleu, dans un calme absolu, à croire que nous étions les seuls promeneurs du lieu. Là encore, la chasse fut prometteuse (prometteuse de bons plats le soir venu !). Bien sûr tous ces champignons comestibles ou vénéneux ont de savants noms latins que MAYENÇON tenta de nous enseigner... mais que notre mémoire eut quelque peine à enregistrer. Cette belle et agréable manifestation fut appréciée de tous les participants qui ne souhaitent qu'une chose, la renouveler l'an prochain.

P. BROCHET

Le rallye de l'«Automne»

Ce titre est deux fois justifié, car si ce samedi 25 septembre 93 était bien automnal à souhait, c'est sur le trajet sinueux de la charmante rivière «Automne» que les rusés Robert VIGUIER et Raymond ALBA avaient décidé de ballader nos sept équipages à travers les pièges répartis sur quatre étapes.

Le rendez-vous avait été fixé à Rully, charmant bourg entre Senlis et Crépy-en-Valois, d'où il fallait gagner le lieu célèbre (7) où l'on avait tourné un film de J. COCTEAU.

Si vous aviez deviné qu'il s'agissait du Château de Raray et de «La belle et la bête», vous n'aviez pas perdu de points... mais, pour en gagner, il fallait une fois sur place découvrir tout le pedigree des acteurs, auteurs, décors et c... avec, bien sûr, des précisions sur les dates, le sexe et le nombre des statues érigées tous les deux mètres. Autre sport : le golf, auquel les propriétaires actuels ont réservé l'essentiel du parc du château (18 + 9 + 9 trous...).

Le gérant actuel est un certain Kodaira, japonais et n°1 du «cosmétique», locataire d'un autre terrain à Honolulu, etc ...



Tout cela, il fallait le savoir pour entamer la deuxième étape avec 60 points dans la musette.

La suite du rallye était vouée à tous les «saints», une fois découvert le confluent de l'Ourcq et de l'Automne (voilà le mot-clef !).

En effet, on passe à : Noël-St-Martin, St-Vaast-Longmont, Saintines, St-Jean et sa fontaine, sa fabrique d'allumettes, son pèlerinage en l'honneur de St-Jean Baptiste, puis les 2 Bethisy (St-Pierre et St-Martin), avant d'atteindre le temple d'Apollon (qui, lui, n'était pas un saint !).

Fin donc de la 2ème étape sur le site gallo-romain de Champlieu, restauré par Violet le Duc, mais pas de façon très heureuse...

Il est 11 heures, la pluie s'arrête.

Avant d'arriver à l'Abbaye de Lieu-Restauré, il fallait repérer le village de Orrouy (vous savez, les 4 «C» : Corot, Cals, Colin, plus Millet pour s'attribuer 4 points !).

Treize points pour Morienvall et sa carte d'identité, mais seulement 9 pour les artichauts de Pondron.

Un cadeau de 30 points à qui, arrivé à l'abbaye de Lieu-gardien, intarissable une fois lancé.

La dernière étape, pour gagner l'hôtel de l'Abbaye de Longpont (enfin !), était historique à souhait. Avant nous, le donjon de Vez avait été vu par Philippe Auguste en 1213, par Jeanne d'Arc en 1430, par François 1^{er}, par Alexandre Dumas et par la célèbre Guilemine (ordonnance de Villers-Cotterets du 15.8.1539, prescrivant la langue française pour les actes officiels, en lieu et place du latin).

Avant N.D. de Longpont, abbaye prise comme modèle par St- Louis pour faire construire Royaumont, on s'est fait piéger dans la forêt de Retz par un monument commémoratif d'un certain Van Vollenhoven, alors que tout portait à croire qu'il s'agissait en ces lieux de G a l l i é n i ...

Est sorti vainqueur de ce rallye-promenade bien conçu, l'équipage formé par Joëlle Tonnet et Michel Mabouché qui



ont gagné... le droit de tout organiser le 1^{er} octobre 1994 (retenez la date) et aussi l'honneur d'avoir en garde pour un an la coupe, imposant trophée dû à l'initiative du regretté Gilbert BOISSEAU.

Derrière ces vainqueurs, ont été classés les équipes formées par :

- J. HUTER et les époux CHABOD
- M. et G. LEONETTI
- S. et H. TREUSSART, J. LARCHIER
- J. DECREUX et les époux DARNAJOUX
- Mme et M. DENOITS
- Alain VIGUIER.

A ce propos, remerciements et félicitations aux enfants et amis des organisateurs pour la réception champêtre de la mi-temps et pour l'aide apportée, ainsi qu'aux membres de l'AAM, que je ne pourrais tous citer de mémoire, qui sont venus nous rejoindre directement à Longpont pour un déjeuner bien dans la tradition et bien apprécié après tant d'efforts !

G. CHABOD

Le courrier de l'AAM Une proposition bien honnête

Lucien BONNOT nous a adressé cette lettre bien sympathique :

«Pour ceux qui souhaitent un jour connaître la Martinique, il m'est agréable de leur proposer :

- de les guider durant leur séjour,
- de les conseiller pour un hébergement en sites ruraux,
- de leur obtenir une réduction sur le prix de location d'une voiture, et éventuellement de faire une promenade en mer ; sans intéressement de ma part mais très amicalement». Lucien BONNOT - 97240 LE FRANÇOIS (Tél. 19-596 54 93 89).

Suggestions

De P. CATTELAÏN : organiser en province l'Assemblée générale et chercher des recettes publicitaires pour le bulletin des AAM ? En 1994, on le sait, on va se «décentraliser» dans les Yvelines - à Trappes ! . . . En ce qui concerne la «pub», ça serait peu rentable et en tous cas statutairement interdit.

De R. LESTAGE : se rapprocher de l'ANAFACEM ?

Il existe des relations au niveau «central» - Nos délégués pour le Sud-Ouest ont aussi un contact ANAFACEM possible, avec leur correspondant de Bordeaux. Tenir l'AG en province ? Après Trappes, on envisage Toulouse où l'accueil matériel semble assuré, m a i s . . . au plus tôt en 1995 ?

Nos deuils

Les Anciens du Groupe Z apprendront avec tristesse la disparition d'Henri CLAUDE.

Incorporé en décembre 1939, il a fait preuve au cours des événements de 1940 d'un dévouement exemplaire, servi par le sang froid et la modestie dont ses camarades gardent le souvenir. Les hasards de la vie l'ont trouvé à Agadir au moment du tremblement de terre. Il a ensuite pour suivi sa carrière en Alsace.

Henri CLAUDE est décédé au cours de l'été de 1992, à Roquefort les Pins, dans les Alpes Maritimes, où il avait pris sa retraite. (C'est R. BOUVIER, 14700 LA HUGUETTE, qui nous a signalé cette disparition).

Informations Avis administratifs

Conditions d'attribution du chèque-vacances aux agents de l'Etat retraités.

(Réf. circulaires FP/4-1654 et 2B-34 du 1er avril 1987 et FP/ 4-1623 du 17 mars 1986)

Des divergences relatives à l'interprétation des textes cités en référence ayant été constatées pour l'attribution du chèque-vacances aux agents de l'Etat retraités, la présente circulaire a pour objet d'en préciser les conditions d'octroi.

Le 1er paragraphe de l'annexe à la circulaire FP/4-1623 du 17 mars 1986 est modifié ainsi qu'il suit :

Sont bénéficiaires des chèques-vacances, sous réserve de répondre aux conditions fixées par les textes en vigueur :

- les personnels civils et militaires de l'Etat en position d'activité ou de détachement ;
- les fonctionnaires civils et militaires retraités régis par le code des pensions civiles et militaires des retraites de l'Etat (loi n°64-1339 du 26 décembre 1964), sous réserve qu'aucune activité salariée ne soit exercée par le demandeur. Dans ce cas, il appartient à l'employeur de lui accorder, le cas échéant, la possibilité d'acquiescer des chèques-vacances ;
- les ouvriers de l'Etat retraités, bénéficiaires d'une pension au titre du décret n°65-636 du 24 septembre 1965 ;
- les fonctionnaires retraités relevant de la loi locale du 15 novembre 1909 en vigueur dans les départements du Bas- Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Les ayants cause (veufs et veuves non remariés) de ces trois dernières catégories de bénéficiaires, titulaires d'une pension de réversion, sont admis à bénéficier du chèque-vacances, à la condition de ne pas exercer d'activité salariée.

Sont exclus :

- les agents non titulaires retraités de l'Etat et de ses établissements publics ;
- les ministres du culte retraités relevant de la loi locale du 15 novembre 1909 en vigueur dans les départements du Bas- RHin, du Haut-Rhin et de la Moselle ;
- les retraités de l'Etat qui bénéficient du versement par l'Etat (partiel ou total) d'une retraite au titre des pensions d'Etats étrangers garanties.

La référence de cette circulaire, dont l'AAM était destinataire, est : FP/4 n°1813 du 25 mai 1993

Aide à l'amélioration de l'habitat des fonctionnaires civils et militaires retraités de l'Etat

(Réf. : circulaire FP/4 n°1809 et 2B-n°17 du 25 février 1993).

Les termes des circulaires diffusées en 1992 sont repris dans les grandes lignes en actualisant le montant maximum de la subvention accordée, c'est-à-dire passant de 10 089 F à 10 351 F, avec un plafonnement des ressources **brutes** mensuelles comme suit :

- personnes seules : 6 864 F (au lieu de 6 139 F)
- ménages : 10 465 F (au lieu de 9 801 F)
- majoration par enfant à charge : 988 F

Décoration

Nous avons eu le plaisir d'apprendre que Jean LABROUSSE, ancien directeur de la Météorologie Nationale, avait été promu au grade d'Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Nous lui adressons, au nom de toute l'Association, nos félicitations les plus vives.
P.B.

LES CLUBS Météo et ordinateur

L'activité «Clubs» de l'AAM renseigne et documente les associations de plein air, enseignants du premier et second degré, particuliers.

Les uns comme les autres s'orientent, parfois, vers une gestion par ordinateur des données météorologiques.

Nos recherches, pour tenter de donner satisfaction, nous ont permis de faire connaissance avec des matériels qui sont également susceptibles d'intéresser les plus nostalgiques d'entre nous ou, simplement, les plus concernés par le maintien de leurs compétences météorologiques, tout en se lançant dans l'utilisation spécifique de ce qui est, non seulement la coqueluche du moment, mais littéralement une des plus grandes évolutions de ce siècle, qui en voit, matériellement, beaucoup : l'informatique. Il existe, par exemple, chez Naudet-Dourde (Le Perreux - 94) un météographe 91/2.2, ensemble baromètre-thermomètre numérique qui assure l'enregistrement chiffré et graphique des données, réalisant leur affichage sur écran à cristaux liquides de 8 x 10 cm.

La prise des mesures s'effectue tous les quarts d'heure et les valeurs sont mises en mémoire.

Un choix manuel permet de spécifier certains paramètres de courbes sur 38-76 ou 152 heures, valeur du dernier point de courbe, indication des tendances.

Un modèle, avec disquette-programme, peut être branché sur imprimante ou micro-ordinateur PC.

Et puis, il y a plus complet.

C'est le Weather Monitor II, de Davis Instrument.

Eh oui, c'est américain...

Il peut afficher les fonctions suivantes :

- température intérieure 0 à 60°C,
- température extérieure -45 à 60°C,
- températures mini-maxi,
- direction du vent par paliers de 1° ou de 10°,



- vitesse du vent maximum mesurée
- abaissement de la température, dû au vent, jusqu'à - 92°C,
- abaissement maximum mesuré de la température dû au vent,
- pression barométrique (avec fonction mémoire),
- taux d'humidité intérieure,
- taux d'humidité mini-maxi,
- tous les mini-maxi sont enregistrés avec date et heure,
- alarme température, vitesse du vent...
- alarme de tendance barométrique....

Fonctions supplémentaires :

- données visualisées par «scanning»,
- lecture en système métrique ou unités américaines.

Plus diverses options...

Pas mal, pour un appareil qui mesure 148 x 133 x 76 mm

Un de nos correspondants le possède et le trouve «d'une très bonne précision».

De plus, son logiciel et son interface permettent d'obtenir des courbes instantanées, sans manipulation au clavier.

Les intervalles de relevés automatiques s'étendent de 1, 5, 15, 30 minutes, à 1 heure ou 2 heures.

Incroyable ! largement de quoi satisfaire, à un prix qui paraît raisonnable, des frustrations dues au départ de M-F.

C'est «Générale Electronique Service», 172 rue de Charenton

- Paris, qui distribue cette petite merveille.

(et aussi à Estrée-Cauchy - 62 - Cholet - 40 - Bourges - 18 - Lyon - Mazamet - 81 - Marseille - Mandelieu - 06).

A noter qu'il existe des appareils plus simples.

L'AAM peut documenter tout demandeur sur les ordres de grandeur de prix, en cas d'éloignement de ces centres.

Le «spécialiste» Clubs se fera un plaisir d'y répondre.
J. HUTER

Les Clubs et... les CDM

La première recommandation que fait l'AAM aux particuliers ou collectivités qui veulent se familiariser avec la météorologie, et la pratiquer, consiste à leur dire de se mettre en relation avec le CDM le plus proche et, éventuellement, avec l'«ancien» météo voisin, s'il en existe.

Bien entendu, l'AAM fournit la documentation de base, des indications sur les publications, les méthodes, le matériel, les noms des revendeurs, les prix....

Que les CDM veuillent bien nous excuser, nous pardonner cette légère surcharge mais nul mieux qu'eux ne peut faire franchir le premier pas aux non initiés.

Et comme cela correspond aux vœux de Météo-France, nous leur rappelons sans le moindre remords que nous comptons vivement sur leur précieux concours.

Qu'ils soient remerciés de leur participation.

Mais toutes les visites demandées ne sont pas de notre fait, ce qui prouve que la météo est entrée dans les moeurs et que nous sommes ses serviteurs, chacun à son niveau.

NDLR : A la liste des volontaires AAM, mise à jour dans le bulletin n°112, il convient d'ajouter le nom de : Jean PHILIPPE, 19, rue de Chambord - 33600 - PESSAC; qui a gentiment proposé ses services.

J. F. HUTER